



**Ville de Bouxwiller**  
et ses communes associées

**N°177T/2025 du 01 octobre 2025**

**ARRETE PORTANT INTERDICTION  
D'ARRET ET DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION**

Le Maire de la Commune de Bouxwiller,

- Vu** la loi n°82.213 du 2 mars 1982, relative aux droits et liberté des régions, des départements et des communes,
- Vu** les articles L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs de police du Maire,
- Vu** le code de la route, et notamment l'article R 411-8,

**Considérant** la demande du VCU SCHWENHEIM représenté par son Président Mr LEYENDECKER Sébastien pour réserver le stationnement du parking au Centre Sportif Pierre de Coubertin, rue de Babenhausen et alentours lors des Championnats de France de Pumptrack 2025,

**Considérant** que pour effectuer cette mise en place dans des conditions de sécurité suffisantes il convient de prendre des restrictions particulières en matière de stationnement et de circulation.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le stationnement et la circulation seront interdits, sur les parkings du Centre Sportif Pierre de Coubertin, de l'école maternelle et du COSEC, qui seront fermés par des barrières, lors du Championnats de France de Pumptrack, du samedi 11 octobre 07h00 au lundi 13 octobre 2025 à 19h00.

**Article 2**

La circulation sera fermée dans les deux sens dans la rue de Babenhausen du parking du Centre Sportif Pierre de Coubertin jusqu' à l'angle du Centre Aquatique HANAUTIC.

**Article 3**

La signalisation sera mise en place par le Centre Technique Municipal.

**Article 4**

Toute infraction au présent arrêté sera poursuivie avec possibilité de mise en fourrière.

## Article 5

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouxwiller.
- M. le Commandant du SIS 67.
- M. le Chef de la Police Municipale de Bouxwiller.
- M. Le Directeur du C.R.A de Bouxwiller.
- La Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.
- Le Centre Technique Municipal de Bouxwiller
- Publiée selon les usages locaux.

Bouxwiller, le 01 octobre 2025

Le Maire :

Patrick MICHEL

